

FORMATION IMMOBILIER · CONFORME LOI ALUR · OUVERTE À TOUS

Pack Défiscalisation immobilière — 4H

100 % à distance · 4 heures · **Ouverte à tous** : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme professionnels de l'immobilier. Attestation de fin de formation remise à chacun — conforme Loi ALUR pour le renouvellement de la carte professionnelle (CCI).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Formation comptabilisée au titre de l'obligation de formation continue Loi ALUR. À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Actualiser ses connaissances sur les dispositifs de défiscalisation immobilière conformément à l'obligation de formation continue Loi ALUR.
- Maîtriser les anciens dispositifs (Besson, Robien, Borloo, Scellier, Duflot) et les dispositifs en vigueur (Cosse, Denormandie, Censi-Bouvard, Pinel, Malraux).
- Évaluer l'impact des dispositifs sur le marché immobilier.
- Conseiller le client en investissement et sécuriser sa pratique professionnelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Ouverte à tous, sans condition d'exercice : particuliers, personnes en reconversion ou en montée en compétences, comme titulaires de la carte professionnelle (mentions T et/ou G), agents, négociateurs et collaborateurs soumis à l'obligation de formation continue Loi ALUR.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Formation accessible à toute personne intéressée par l'immobilier. Disposer d'un accès internet et d'un navigateur à jour.

DURÉE & FORMAT

4 heures · 100 % à distance (e-learning asynchrone), accessible 7j/7 et 24h/24. Rythme libre. Durée d'accès : **2 ans**.

MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription en ligne sur formation.popacademy.fr. Accès immédiat à réception du paiement ; pour les **dossiers de financement**, accès au jour de début de formation prévu dans le dossier.

TARIF

49 € · TVA non applicable, art. 261-4-4°a du CGI. Éligible aux **financements** (AGEFICE, FIFPL, OPCO EP, FAFCEA selon statut).

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateforme LMS POP ACADEMY : modules vidéo, supports téléchargeables (PDF), cas pratiques. Test de positionnement initial. Assistance pédagogique par e-mail, chat et téléphone.

ÉVALUATION, SUIVI & SANCTION

Test de positionnement en amont ; quiz à l'issue des modules ; suivi du temps de connexion et de la progression (horodatage, contrôle d'assiduité). À l'issue, chaque apprenant reçoit une **attestation de fin de formation** (heures réalisées par module) ; conforme Loi ALUR, elle est valable pour le renouvellement de la carte professionnelle auprès de la CCI.

ACCESSIBILITÉ — SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : **Theo SUDRE** · theo@popacademy.fr · **05 54 54 40 04**. Étude des adaptations possibles avant l'entrée en formation.

[Découvrir la formation →](#)

Programme de la formation

MODULE 01

2H00

La défiscalisation immobilière : principes, histoire et grandes dates

- › Qu'est-ce que la défiscalisation immobilière ?
- › Histoire et grandes dates des dispositifs
- › Quelques définitions clés
- › Avantages et inconvénients sur le marché immobilier

MODULE 02

0H45

Les anciens dispositifs (Besson, Robien, Borloo, Scellier, Duflot)

- › Les dispositifs Besson et Robien
- › Le Borloo ancien et le Borloo neuf
- › Les lois Scellier et Duflot

MODULE 03

0H30

Les lois Cosse, Denormandie et Censi-Bouvard

- › La loi Cosse
- › La loi Denormandie
- › Le dispositif Censi-Bouvard

MODULE 04

0H30

Le dispositif Pinel

- › Fonctionnement et conditions du dispositif Pinel
- › Avantages fiscaux et engagements de location
- › Cas d'application pour l'investisseur

MODULE 05

0H30

La loi Malraux

- › Le dispositif Malraux : principes et objectifs
- › Biens et secteurs éligibles
- › Conditions et avantages fiscaux

MODULE 06

0H15

Les conséquences des dispositifs sur les marchés immobiliers

- › Impact des dispositifs sur le marché immobilier
- › Enjeux pour le conseil en investissement